

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 12 Sociologie			
Code	SOAS1B10AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Bernadette WYNANTS (bernadette.wynants@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Véronique ALBERT (veronique.albert@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à apporter une définition de la sociologie en la repositionnant dans le champ des sciences sociales afin que l'étudiant interroge les faits sociaux et amorce un regard critique. Elle prépare à une lecture sociologique et démographique des phénomènes sociaux. Dans ce sens, elle ambitionne que l'étudiant puisse déconstruire des évidences sociales.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.4 Adopter le langage professionnel du secteur

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Définir et illustrer les théories sociologiques
- II. Inscrire les situations concrètes dans un contexte social global
- III. Utiliser des grilles de lecture sociologiques et/ou des outils démographiques pour analyser des réalités sociales
- IV. Développer un regard critique sur les phénomènes sociaux

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B10ASA	Sociologie	48 h / 4 C
-------------	------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B10ASJA	Sociologie	48 h / 4 C
--------------	------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B10ASDA	Sociologie	48 h / 4 C
--------------	------------	------------

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS1B10ASA	Sociologie	48 h / 4 C
-------------	------------	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B10ASA	Sociologie	40
-------------	------------	----

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B10ASJA	Sociologie	40
--------------	------------	----

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B10ASDA	Sociologie	40
--------------	------------	----

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS1B10ASA	Sociologie	40
-------------	------------	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit

jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).
La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier en bloc 1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 45

Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie			
Code	7_SOAS1B10ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bernadette WYNANTS (bernadette.wynants@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de sociologie vise à initier les étudiants à une démarche intellectuelle active, analytique et critique. Il implique la prise de connaissance des notions de base et de quelques repères de la littérature sociologique. Les éléments théoriques du cours sont constamment mobilisés pour interroger et analyser des situations concrètes de la vie sociale. La démarche vise à interroger, observer, comprendre et expliquer les réalités sociales et l'expérience du monde contemporain.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- I. Maîtriser les outils conceptuels principaux de la discipline.
- II. Distinguer et comparer des approches théoriques et analytiques.
- III. S'approprier de façon critique les grilles d'analyse vues au cours.
- IV. Mobiliser ces outils théoriques et analytiques pour interroger, comparer, expliquer et interpréter des réalités sociales (aussi bien des faits sociaux que les données de l'expérience contemporaine).
- V. Analyser des situations sociales concrètes du point de vue de la dynamique des acteurs.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1ère partie La démarche sociologique.

- RATIONALISATION.
- ACTIVITE SOCIALE (interaction et action collective).
- PROCESSUS (illustration par l'immigration).
- TOTALITE (désempolement de l'économie et dynamique des champs).

2ème partie Approches thématiques

- L'ACTEUR ET L'ORGANISATION.
- LES INEGALITES CULTURELLES (école et pratiques culturelles).
- NORMES ET TRANSFORMATIONS DES NORMES (famille et codes de civilité).

Démarches d'apprentissage

- Alternance de cours magistral et de moments interactifs.

- Projections de documents audiovisuels suivis de discussions.
- Exercice de rédaction d'un commentaire analytique et critique.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Rappel des éléments importants du cours précédent au début de chaque cours.
- Exercice de préparation à l'examen écrit avec retour collectif sur les réalisations des étudiants.

Ouvrages de référence

1. WEBER M. (1959), *Le savant et le politique*, Paris, Plon.
2. TOURAINE A. (1992), *Critique de la modernité*, Paris, Fayard.
3. BOURDIEU P. (1979), *La distinction*, Paris, Minuit.
4. GOFFMAN E. (1977), *Asiles*, Paris, Minuit.
5. ELIAS N. (1973), *La civilisation des mœurs*, Paris, Calman-Lévy.

Supports

- Synthèse des notes de cours disponible sur Connected.
- Power point ou visuels projetés au cours et postés sur Connected.
- Recueil de textes disponibles en version papier et sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une évaluation écrite en janvier (50 %). Cette évaluation est dispensatoire et pourra être représentée en juin. Un examen écrit en juin (50 %). Les 2 parties doivent être présentées pour valider la note de cette AA.

Pour les étudiants en crédit résiduel, ils seront évalués sur la matière de l'année en cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	50	Exe	50	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Même modalité pour septembre. L'étudiant représentera uniquement la partie échouée.

Principe général : la note de cette activité d'apprentissage est obtenue en effectuant la moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes parties qui la composent (janvier+juin).

Exception : en cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté - impossible en janvier), Z (zéro), PR (note de présence), ou FR (fraude) dans une des parties de l'activité d'apprentissage, la mention dont question sera portée au relevé de notes pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

